



N° 167 Audit de conformité et de gestion portant sur la centrale cantonale d'appels sanitaires urgents (centrale 144)

rapport publié le 11 novembre 2021

No 167 Centrale 144			
Recommandations proposées	12	Ouvert	8
		Fermé	4
		Refusé	-

Les douze recommandations émises par la Cour des comptes ont toutes été acceptées.

Au 31 décembre 2022, quatre recommandations ont été mises en œuvre et fermées durant la période sous revue. Par ailleurs, huit recommandations étaient échues et ont fait l'objet d'un report d'échéance, respectivement au 31 mars et 31 décembre 2023.

Les quatre recommandations mises en œuvre dans ce premier suivi concernent les mesures suivantes :

- La planification des transports urgents et de l'aide sanitaire associée pour la période 2020-2023 a été établie en 2022, mais n'a pas été approuvée formellement par le Conseil d'État vu son caractère rétrospectif. La planification de la période 2024-2027 est en cours de rédaction (recommandation 1) ;
- La commission consultative des transports urgents et de l'aide sanitaire associée (CCASU) a renforcé ses activités. Elle s'est réunie six fois en 2022 et s'est prononcée sur de multiples sujets, dont certains de portée stratégique telle que la planification préhospitalière (voir ci-dessus). Des groupes de travail ont été créés pour préparer les séances de la commission (recommandation 3) ;
- Les statistiques sont produites mensuellement depuis l'automne 2022 et sont transmises aux services d'ambulances (recommandation 8) ;
- La gestion des incidents a été formalisée dans le document « *Référentiel démarche qualité CASU-144* » en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 (recommandation 9).

Les recommandations en statut « Ouvert », pour lesquelles un report de délai a été demandé, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 167 Centrale cantonale d'appels sanitaires urgents (centrale 144)					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
167-R1	Établir la planification des transports urgents et de l'aide sanitaire associée	Élevée	DGS	31.03.2022	Fermé
167-R2	Clarifier dans la convention les rôles et les responsabilités entre la DGS et les HUG	Élevée	DGS	30.06.2022 report 31.03.2023	Ouvert
167-R3	Valoriser les compétences disponibles dans la commission consultative des transports sanitaires urgents et de l'aide sanitaire associée (CCASU)	Moyenne	DGS	31.12.2021	Fermé
167-R4	Utiliser le groupe de suivi de l'exécution de la convention entre la DGS et les HUG	Moyenne	DGS	31.03.2022 report 31.12.2023	Ouvert
167-R5	Veiller à la formalisation des relations contractuelles	Moyenne	DGS / HUG	30.06.2022 report 31.03.2023	Ouvert
167-R6	S'assurer que la structure hiérarchique de la centrale 144 soit conforme aux exigences légales et conventionnelles	Moyenne	DGS / HUG	01.09.2022 report 31.03.2023	Ouvert
167-R7	Mettre en place un dispositif pour faire aboutir les projets de la centrale 144	Élevée	Centrale 144	31.12.2022 report 31.12.2023	Ouvert
167-R8	Produire les statistiques de manière à renforcer le pilotage et la surveillance de l'activité de la centrale 144	Élevée	Centrale 144	30.06.2022	Fermé
167-R9	Formaliser le processus de gestion des incidents de la centrale 144	Moyenne	Centrale 144	31.03.2022	Fermé
167-R10	Renforcer les contrôles qualité sur les activités de régulation et de répartition de la centrale 144	Moyenne	Centrale 144	30.09.2022 report 31.12.2023	Ouvert
167-R11	Compléter les protocoles médicaux et finaliser les procédures de la centrale 144	Moyenne	Centrale 144	31.12.2022 report 31.12.2023	Ouvert
167-R12	Gérer les liens d'intérêts de manière systématique	Élevée	HUG / Centrale 144	31.03.2022 report 31.03.2023	Ouvert